



L'Union des Comores

35^e année

Al-watwan

LE PREMIER JOURNAL DES COMORES.

N° 3699 du mercredi 19 juin 2019
Directeur de la publication : Maoulida Mbae

Politique/ Dar-najah

Anissi tient son premier Conseil de cabinet

Le gouverneur de l'île de Ndzuani a réuni, vendredi dernier, les membres de son cabinet nouvellement investi à Dar -najah pour le premier conseil hebdomadaire. Lundi, le gouverneur de Ndzuani, Anissi Chamsidine, a reçu les maires et les préfets de Ndzuani au palais de Dar-najah. Selon le coordonnateur des préfets de l'île, interrogé par des journalistes à la sortie de la réunion, le gouverneur fraîchement installé tenait à rassurer ces derniers de sa «disponibilité à les recevoir à chaque fois que le besoin se manifesterait», et a prôné «la solidarité et la concertation dans les actions des maires, préfets, chefs de villages et notables».

Page 5



Nation

Riz de luxe
Une licence obligatoire
exigée aux importateurs



Depuis le 1^{er} juin dernier les opérateurs économiques spécialisés dans la commercialisation du riz de luxe ont l'obligation de se munir d'une licence annuelle d'exploitation du riz laquelle est fixée à 500.000 francs. Selon le directeur général du Commerce et de l'Economie, Abdou Nassur Madi, cette décision est conforme à la «loi de finances 2019» et à «l'arrêté ministériel N°18-01/Meie/Cab» du 20 décembre portant réglementation des importations du riz dans le pays. «Nous avons franchi beaucoup d'étapes avant de la rendre obligatoire... Il n'y a pas lieu de polémiquer parce que toutes les procédures ont été suivies», a souligné le directeur général de l'Economie et du Commerce, Abdou Nassur Madi.

Page 6

Lire également

Tribunal de Moroni
Un homme de 40 ans accusé de viol
préssumé sur une fillette de 4 ans

Déferé au parquet de la République, le lundi 17 juin, un agent du service de la protection civile, un pompier, surnommé **Sivilizé**, âgé de 40 ans est placé sous mandat de dépôt pour les faits d'agression sexuelle sur mineur, une petite fille de 4 ans. Cet agresseur se trouvait être un ami de la famille de longue date. Selon le service d'écoute, **Sivilizé** avait gagné la confiance des parents de la fille qui, souvent, était placée sous sa responsabilité.

Page 5

Disparition de Fundi Diguera
Une cérémonie-hommage
organisée à Shuwani

Le père du scoutisme national a eu droit à un hommage de la part de ses disciples et du bureau régional (Ngazidja) dimanche 16 juin dernier à Shuwani ya Hambuu, sa ville natale. La lecture de quelques versets du Saint-Coran a été suivie par une présentation des œuvres. Les intervenants sont revenus sur les œuvres du père co-fondateur du scoutisme. Il était «un grand serviteur de la nation comorienne, dans les domaines sociaux et professionnels», ont souligné ses camarades.

Page 6

AB Aviation
www.flyabaviation.com
(+269) 773 95 70
(+269) 328 69 69
@flyabaviation
AB Aviation - Comores

Trois questions à Houmed Msaidié, ministre de l'Economie et porte-parole du gouvernement

"Chacun assumera ses responsabilités pour traduire en acte la volonté du chef de l'État"

Deux jours après sa prise de fonctions, le nouveau ministre de l'Economie détaille les grandes lignes qui devraient constituer ses marges d'action à la tête de ce département ministériel au cœur du plan quinquennal du gouvernement.

Le président de l'Union vient de rendre public son premier gouvernement du prochain quinquennat. Comment accueillez-vous cette équipe gouvernementale et qu'elles en seront les nouvelles directives ?

Pour commencer, les politiques prioritaires seront définies demain dans le cadre du premier conseil des ministres (aujourd'hui, Ndr). Nous savons que le président de l'Union a mis l'accent sur l'émergence du pays raison pour laquelle, les ministres nouveaux et reconduits se doivent d'axer leurs politiques à cette fin. Il y a certainement des domaines prioritaires, un plan quinquennal, une stratégie Sca2d qui sont dégagées. À la sortie du premier conseil des ministres, nous saurons comment le président de l'Union hiérarchise les priorités, sa vision et sa stratégie.

Estimez-vous que les bases permettant d'atteindre l'émergence ont-elles été jetées ?

Certaines bases de l'émergence sont acquises avec des actes posés depuis l'arrivée du président en 2016. On peut constater, en effet, que des efforts considérables ont été engagés pour faire en sorte qu'il y ait de l'électricité de façon permanente sur l'ensemble des îles. Au niveau de la direction de l'énergie, plusieurs projets énergétiques existent et nous lient avec certains partenaires. Vous n'êtes pas sans savoir que l'énergie demeure la première priorité pour atteindre l'émergence. Outre cet état de fait, l'on peut également évoquer les différentes prospections qui se font afin d'avoir des certitudes quant aux éventuelles réserves pétrolières et gazières. Ces dernières permettraient de faire un bond en avant dans notre quête de l'émergence. Je suis de ceux qui croient à cette hypothèse. Il n'y a pas de fumer sans feu parce que j'estime que certains n'allaient pas consacrer des milliards de nos francs sans certitudes sur l'existence de ces ressources.



En dehors du secteur énergétique, on peut noter les différents actes posés dans le domaine de l'agriculture, de la pêche notamment la volonté de mettre en marche l'usine de pêche que nous savons liée à des questions diplomatiques, de l'environnement et des Finances avec la régularité constatée des salaires des agents publics. Tous ces efforts, notamment la volonté de maîtriser les dépenses publiques, démontrent que nous sommes entrés dans les fondamentaux de l'émergence. Modeste, le chef de l'État annonce que les cinq et dix ans à venir permettront de jeter

les bases mais à notre niveau, nous estimons que ces bases existent déjà. Il suffit de regarder les infrastructures routières notamment à Moroni. Ces travaux sont appelés à s'intensifier sur l'ensemble du pays. Avec le concours de tout le monde, le visage du pays pourrait changer considérablement d'ici 2020. Dans tous les cas, si nous n'atteignons pas l'émergence en 2030, nous espérons que l'on aura parcouru presque tout le chemin.

Outre le rôle de porte-parole du gouvernement, l'on a le sentiment

qu'il n'est pas anodin de vous voir à la tête du ministère de l'économie, de l'énergie et du tourisme, des domaines d'une importance capitale pour le renouveau du pays...

En ce qui concerne mon département ministériel, je mesure la lourdeur de la responsabilité qui est la mienne en ce sens qu'il est question de domaines aussi importants que l'économie, l'énergie ou encore le tourisme. J'ai l'intime conviction que nous avons les ressources humaines qualifiées aussi bien à l'intérieur du pays que dans la diaspora. Il faudra les mettre à contribution et ainsi relever les défis qui se dressent face à nous pour un seul objectif, à savoir l'émergence de notre pays. Il s'agit d'un travail d'équipe. Je crois fermement que les autres ministres et autres membres du régime vont m'aider et apporter leur contribution pour qu'on ait des Comores avec un nouveau visage rayonnant. Chacun assumera ses responsabilités pour traduire en acte la volonté du chef de l'État.

Propos recueillis par
Mohamed Youssouf

ENTRE NOUS

VOUS AVEZ DIT "C.N.T." ?

La création du Conseil National de Transition – C.N.T. – est une mauvaise nouvelle. Pour l'opposition. Elle nuit à sa crédibilité et à son image. Elle est un goulot d'étranglement. Un étouffoir. C'est un flop pour la réflexion et l'action. Un indicateur de manipulation ou d'un aveuglement affligeant. Parce qu'elle signifie qu'il y a vacance de pouvoir et que l'opposition prend la relève. Pourtant, il n'y a pas rupture de la légalité constitutionnelle. Et même dans ce cas, légalement, ce n'est pas à l'opposition d'assurer la continuité de l'Etat.

Cette dénomination est un acte de rébellion. Une agression contre les institutions. L'opposition aurait-elle contesté la légalité et la légitimité du pouvoir, elle serait dans son rôle. Mais, se transformer en un organe qui, formellement, remplace le pouvoir, est une faute grave.

On connaît les « Shadow Cabinet », ces « Gouvernements de l'ombre », constitués par l'opposition dans certaines démocraties pour suivre et talonner le Gouvernement légal, décortiquer son action pour être dans la réactivité.

Ce sont, en réalité, des « Think Tanks », des cellules de réflexion, des laboratoires d'idées qui élaborent des propositions pour l'alternance. L'opposition se prépare ainsi à exercer le pouvoir, à être opérationnel dès que les élec-

tions auront été gagnées. Jamais, cette structure ne s'appellerait Comité National de Transition.

Des esprits malins peuvent se donner bonne conscience et prétendre qu'on n'est pas en démocratie et que le C.N.T. est la réponse appropriée. Ils auront oublié qu'on attend de l'opposition de la droiture, un respect scrupuleux de la règle de droit et non le brutalisme qu'il reproche au pouvoir.

En vérité, ceux qui ont conseillé cette dénomination sont à douter. On perçoit une volonté de réduire l'opposition à un machin dont la tâche est de harceler en permanence le Gouvernement.

L'opposition a accepté ce jeu. Elle s'exprime avec violence et sans nuance. Elle multiplie dans un pays lointain les manifestations de rue aussi baroques que surréalistes, rassemblant des personnes dont la plupart sont en rupture avec la réalité nationale. Elle organise des processions mortuaires, transportant des cercueils portant l'effigie du Président. Un sacrilège pour ces musulmans, apparemment sans interdit. Une intolérance ignoble pour des donneurs de leçons qui veulent gouverner.

On ne peut pas se réjouir que l'opposition soit à la peine. Incapable de se donner du sens et du souffle. Reflétant une image de cour de récréation ou même de basse-cour où des poules jouent au coq. Elle ne s'organise pas. Ne propose rien. Elle piaffe et attend le pou-



voir, on ne sait de qui, d'ailleurs.

Aucune Organisation internationale, aucun Gouvernement étranger ne se hasarderait à s'immiscer entre l'opposition et le pouvoir pour une quelconque médiation. Ceux qui ont été approchés, même s'ils pourraient avoir une certaine compréhension ou une quelconque sympathie pour avoir cru aux accusations proférées contre le pouvoir, ont décliné l'offre. Certains pourront grommeler quelques critiques sous la table, mais jamais au grand jour.

L'opposition, en s'érigeant en Conseil National de Transition, s'est isolée. Elle s'est fermée toutes les portes. Difficile de la croire mature. A cause de cette bourde. Personne ne voudra

se faire le porte-voix d'une rébellion contre un pouvoir établi. Personne ne voudra être accusé de complicité de déstabilisation du pouvoir comorien. Intercéder pour le C.N.T., c'est valider ses intentions et son action. Les Organisations et Etats qui ont refusé d'intervenir en faveur de l'opposition ne l'ont pas fait pour plaire au Gouvernement, mais par respect de principes bien évidents qu'ils n'oseraient pas transgresser. L'opposition, ainsi, s'est mise en quarantaine.

Pour en sortir, elle doit se débarrasser de ce sparadrap, se donner une image de sérénité, rompre avec ses vieux démons. En effet, servir son pays, condamne chacun de nous à devenir intelligent. A connaître les institutions et leur fonctionnement, à comprendre les codes de la vie politique et du milieu international. On ne s'invite pas au cœur de l'Etat innocemment. L'opposition veut de toute urgence accéder au pouvoir. C'est son droit. Mais, comme le disait Edgar Morin : « A force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel ». L'essentiel, c'est ce pays à protéger, l'Etat à consolider. Les Comoriens à servir. L'urgence de l'essentiel, c'est, s'unir au-delà des différences, éviter la manipulation pour ne pas compromettre la paix et le vivre ensemble commun.

Ambassadeur Ahamada HAMADI

Passation de services au ministère des Postes et Télécommunications

Ahmed Ben Saïd Djaffar : "le rôle important de la presse est d'informer et non... le désordre"

Le nouveau ministre des Postes, des Télécommunications a tenu à remercier le chef de l'Etat pour l'avoir confié ces nouvelles responsabilités, mais aussi son prédécesseur pour l'avoir transmis son programme. «*Les directions de ce ministère doivent être redevables à l'Etat et servir pour le bien-être des Comoriens. Croyons à cette émergence*», a-t-il indiqué.

Les passations de services entre ministres sortants et entrants se poursuivent. Hier, en début de matinée, c'est Ahmed Ben Saïd Djaffar, ministre des Postes, des Télécommunications, de l'Economie numérique, chargé de l'Information, qui a officiellement pris ses fonctions devant son prédécesseur Abdallah Saïd Sarouma à qui on a confié le ministère de l'Aménagement du territoire (lire ci-dessous). La cérémonie de passation de services a eu lieu à la salle de conférence dudit ministère en présence des plusieurs autorités administratives, du ministre de l'Intérieur et du personnel dudit ministère.

Le ministre sortant a exprimé toute sa satisfaction à la tête d'un si important ministère avant de faire «*un bilan jugé positif*». Abdallah Saïd Sarouma a vu passer d'importants projets dans son département. C'est sur son management que les Comores ont pu mettre en place plusieurs plans dans ce secteur, à savoir la 4,5G, entre autres. Ce dernier a remis en mains propres à son successeur le bilan et les projets en

cours de réalisation. «*Je souhaite de tout cœur à mon successeur de faire la continuité des projets déjà en place*», a-t-il souligné.

Abdallah Saïd Sarouma a remercié le chef de l'Etat pour l'avoir fait confiance en lui attribuant des postes importants dans le pays. «*Ça témoigne la marque de confiance que le chef de l'Etat m'accorde et garde un bon souvenir de mes actions et des bilans honorables*», devait-il faire remarquer. Le ministre sortant a

remercié le personnel et les partenaires techniques du ministère pour leur collaboration après trois années de fonctions à la tête de ce département.

Pour sa part, le nouveau ministre des Postes, des Télécommunications a tenu à remercier le chef de l'Etat pour sa nomination mais aussi son prédécesseur pour l'avoir transmis son programme. Ahmed Ben Saïd Djaffar a rassuré qu'il sera à la hauteur de sa

nouvelle mission et il est déterminé à réaliser les projets en cours d'accomplissement. «*J'aurai pour tâche de rehausser les secteurs pour lesquels je suis investi tout en relevant le défi des réalisations déjà en cours et je crois être à la hauteur*», a promis l'ancien ministre des Affaires étrangères et ancien patron de l'Ortc. Ahmed Ben Saïd Djaffar appellera également les partenaires et les directions de son ministère à honorer leurs tâches pour l'intérêt du peuple

comorien pour des Comores meilleures et prospères et d'assurer la continuité de la politique prônée par le chef de l'Etat. «*Les directions de ce ministère doivent être redevables à l'Etat et servir pour le bien-être des Comoriens. Croyons à cette émergence*», a-t-il indiqué. Le ministre de l'Information, puisqu'il s'agit de lui, compte prendre ses responsabilités afin de recadrer les médias comoriens. Il assure qu'il y aura «*une liberté d'expression*» et chacun aura le droit d'exprimer son opinion mais dans le respect de la loi et des intérêts du pays. «*Le rôle important de la presse est d'informer et non à semer le désordre et le chaos dans un pays*», a-t-il fait savoir.

Dès sa prise des fonctions, le ministre des postes compte mettre fin aux queues interminables dans les guichets de la Snpsf et ses annexes pendant les jours de paie. Pour lui, cela donne une mauvaise image au pays. «*Nous sommes capables de cesser cela pour faciliter aux fonctionnaires de toucher leurs paies dans leurs villes respectives*», a-t-il promis.

Azali Soilihi



Passation de service au ministère de l'Aménagement du territoire

Mohamed Chatur se dit "fier" de son bilan

«*Certes, beaucoup a été fait, mais beaucoup reste à faire. Et je profite pour appeler les techniciens de ce ministère à doubler d'efforts car ce sont eux les véritables conseillers du nouveau ministre pour répondre aux attentes de l'émergence prônée par le président de la République*», a-t-il déclaré avant de remettre les clés à son collègue de la Crc, Abdallah Saïd Sarouma.

L'ex-ministre de l'Aménagement du territoire de l'urbanisme, de l'habitat, chargé des affaires foncières, Mohamed Chatur Badaoui, a passé la main au nouveau patron des lieux, Abdallah Saïd Sarouma. La cérémonie de passation de services a

eu lieu lundi, dans l'après-midi, à la salle de conférence du ministère. En présence du secrétaire général, Ismaël Bachirou, du directeur de cabinet Ahamada Mbae Boina et d'autres membres du ministère, le ministre sortant n'a pas manqué de remercier chaleureusement le chef de l'Etat, Azali Assoumani, pour la

confiance intacte depuis Azali I jusqu'à Azali III, avec plusieurs fonctions et missions stratégiques de l'Etat. «*Certes, beaucoup a été fait, mais beaucoup reste à faire. Et je profite de l'occasion pour appeler les techniciens de ce ministère à doubler d'efforts car ce sont eux les véritables conseillers du nouveau ministre pour répondre aux attentes de l'émergence prônée*

par le président de la République», a-t-il déclaré avant d'ajouter que «*moi et mon successeur, nous ne sommes pas les premiers ni les derniers à occuper des fonctions au sein de ce ministère. Ceci dit que la réussite de tous les projets à court et à long terme dépend des techniciens de tous les départements*».

De son côté, le nouveau patron de

l'Aménagement du territoire, Abdallah Saïd Sarouma, a remercié le chef de l'Etat pour lui avoir confié cette nouvelle fonction, tout en soulignant que «*depuis 2001 à nos jours, j'ai presque occupé plusieurs fonctions dans différents départements ministériels, sauf ce ministère alors que j'estime que le ministère de l'Aménagement du territoire est le ministère de l'émergence*». Il a ajouté : «*je compte beaucoup sur votre collaboration pour relever les défis car pas d'émergence sans l'émergence du ministre de l'Aménagement du territoire*», a-t-il dit en direction du personnel et des différents responsables et chefs des départements du ministère.


Au sujet du nombre pléthorique de stagiaires et ingénieurs non réguliers évoqués par l'ancien ministre, Mohamed Chatur Badaoui, le nouveau ministre de l'Aménagement du territoire promet de revoir avec l'administration les voies et moyens pour résoudre «*cette épineuse question*».



Charte de Hamramba (15 mai 2007)

Article 10 : L'incitation à la haine et à la discrimination

"Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine et à la discrimination sous toutes leurs formes et s'interdit de faire l'apologie du crime et du séparatisme."



Dar-Es-Salaam
Aïd Mubarak!

JUSQU'AU
30/06/19

50 kg !

AB Aviation

www.flyabaviation.com



Internet illimité

+ 30h d'appels
+ 500 sms

15 000 FC

Validité / 30 jours
***125*8#**

HURI 4.5G
Leader du marché !

* Débit réduit à 512 kb/s après 20Go consommés

Politique : Anissi Chamsidine a tenu son premier conseil de cabinet à Dar-najah

Les échanges ont été axés autour de la «politique insulaire en matière de solidarité et de protection sociale», ainsi qu'autour des activités que l'Unicef et les autres partenaires mènent dans ce cadre en ce moment au niveau de l'île.

Le gouverneur de Ndzuani, Anissi Chamsidine, a reçu les maires et les préfets de Ndzuani au palais de Dar-nadjah le lundi. Selon le coordonnateur des préfets de l'île, interrogé par des journalistes à la sortie de la réunion, le gouverneur fraîchement installé tenait à rassurer ces derniers de sa «disponibilité à les recevoir à chaque fois que le besoin se manifesterait», et a prôné «la solidarité et la concertation dans les actions des maires, préfets, chefs de village et notables». Les maires ont, de leur côté, saisi l'occasion pour demander au gouverneur de les aider à recouvrer leur «centime additionnel», qu'ils n'ont eu de cesse de réclamer tout au long de ce quinquennat. «Les communes ont droit à 10 % de la patente collectée par le

fisc. Mais depuis que nous sommes là, nous n'avons jamais perçu cet argent. Nous avons eu plusieurs entretiens avec l'actuel directeur régional des impôts, avec qui nous avons passé plusieurs accords allant dans le sens du recouvrement de ce droit, mais jusqu'à présent rien n'a été concrétisé. C'est donc pour cela que nous sommes venus exposer le sujet au gouverneur aujourd'hui», a résumé un des maires, à la sortie de la réunion.

Les réceptions n'ont d'ailleurs pas cessé à Dar-nadjah depuis la prise de fonctions du chef de l'exécutif anjouanais, le 23 mai dernier. Ce mardi une délégation de l'Unicef, conduite par Ibrahim Ahamada, le directeur national de la solidarité et de la protection sociale, a elle aussi été reçue à Dar-



nadjah. Les échanges ont été axés autour de la «politique insulaire en matière de solidarité et de protection sociale», ainsi qu'autour des activités que l'Unicef et les autres partenaires mènent dans ce cadre en ce moment au niveau de l'île. Il s'agit notamment, comme l'a expliqué Ibrahim Ahamada, de la poursuite des aides pécuniaires de l'Unicef en faveur de familles démunies de sept localités de l'île, mais aussi de la continuité du programme dit «des filets sociaux» en

faveur de dix-sept autres localités anjouanaises. Un programme qui consiste à offrir de petits emplois modestement rémunérés, dans le cadre de travaux d'utilité communautaire, qui était jusqu'ici menés par le défunt Fadc (Fonds d'appui au développement communautaire), et dont le relais devrait être pris par l'actuelle Agence nationale de conception et d'exécution des projets (Anacep). Il faut noter que le gouverneur et son cabinet ont tenu leur premier conseil

hebdomadaire le vendredi dernier. Ils ont, selon la communication du gouvernement, évoqué les préparatifs de la prochaine fête de l'Indépendance, du 6 juillet. Le gouverneur a de même indiqué à ses collaborateurs la conduite à tenir pour réussir leurs missions, en leur expliquant que «vous n'êtes pas là pour servir vos villages ou les militants de vos partis, mais les anjouanais».

SM

Une fillette de 4 ans violée par un homme de 40 ans : l'affaire devant le parquet

A la gendarmerie, l'enquête a permis de découvrir que ces attouchements sexuels se passaient par voie anale. Une source du parquet a confié que le pompier a reconnu ces faits d'agression sur cette petite fille et une procédure en citation directe pourrait être engagée dans les prochains jours.

Déféré au parquet de la République, le lundi 17 juin, un agent du service de la protection civile, un pompier, surnommé «Civilisé», âgé de 40 ans est placé sous mandat de dépôt pour les faits d'agression sexuelle sur mineur, une petite fille de 4 ans. Cet agresseur se trouvait être un ami de la famille de longue date, et jouait le rôle d'un oncle. Selon le service d'écoute, «Civilisé» avait gagné la confiance des parents de la fille qui, souvent, était placée sous sa responsabilité. Il avait l'habitude d'offrir des goûters à la petite fille et l'amener souvent avec lui, sans que cela fasse l'objet d'un moindre doute pour la famille, a confié Mradabi Mziarani, un agent du service d'écoute. La mère de la victime n'a jamais

pensé que «Civilisé» opérait des attouchements sexuels sur sa fille. Selon le service d'écoute, la mère a eu connaissance des faits, lorsqu'elle est rentrée à la maison et a découvert que sa fille n'y était pas. Il lui a été rapporté par les voisins que la mineure est partie avec Sivilisé pour prendre ses goûters. «L'enfant en a mis du temps pour rentrer. La voyant avec les mains vides, la mère lui a demandé où sont les goûters qu'elle devait récupérer chez son soi-disant tonton et pourquoi elle en a mis du temps pour rentrer. Ainsi, la gamine a confié à sa mère que tonton «Civilisé» ne lui a rien donné, il lui a dit de se déshabiller», rapporte Mradabi Mziarani. Choquée par la révélation de sa fille, la mère s'est immédiatement rendue à la gendarmerie pour porter plainte contre ce «pompier pervers» et a

ainsi contacté le service d'écoute. A la gendarmerie, l'enquête a permis de découvrir que ces attouchements sexuels se passaient par voie anale. Une source du parquet a confié que le pompier a reconnu ces faits d'agression sur cette petite fille et une procédure en citation directe pourrait

être engagée dans les prochains jours. Pour Mradabi Mziarani, ce placement en mandat de dépôt ne rassure pas le service d'écoute qui craint de voir cet agresseur en liberté. L'on a appris que des pressions viennent de partout pour tenter faire libérer ce pervers présumé.

A en croire Mradabi, le service d'écoute vient également d'être saisi d'une affaire d'agression sexuelle, mais cette fois entre deux mineurs. Un garçon de 15 ans a agressé sexuellement une petite fille de presque six ans.

Mm

Journée de l'enfant africain La solidarité envers les enfants maltraités au cœur de l'édition 2019

La journée de l'enfant africain est célébrée chaque année en souvenir du massacre d'une centaine d'enfants par le pouvoir de l'apartheid le 16 juin 1975 lors d'une marche de revendication de leurs droits fondamentaux à Soweto en Afrique du sud.

Chaque année la journée mondiale de l'enfant africain correspondant au 16 juin est célébrée dans le pays. Pour la 29^{ème} édition, les Comores, se joignant à la communauté africaine, se sont basées sur un thème bien précis à savoir «l'action humanitaire en Afrique : les droits de l'enfant avant tout». Ainsi, selon la commissaire au genre par intérim, Daouia Mohamed, plusieurs activités sont en cours pour célébrer cette journée. Elle a, en effet, énuméré, entre autres, l'attribution des matériels de propreté et d'hygiène à

quelques écoles du pays et la mise en place d'une plateforme nationale de protection de l'enfant.

A travers un point de presse tenu lundi matin au siège de la direction au genre, Daouia Mohamed a fait savoir l'importance de cette journée. Selon elle, la célébration de la journée de l'enfant africain est un moyen pour sensibiliser davantage sur les droits de l'enfant aux Comores. «C'est une occasion pour attirer l'attention de la communauté nationale et internationale. Nous voulons aussi sensibiliser à la fois les pouvoirs publics et tous les intervenants de la chaîne de protection de l'enfant sur l'impératif de promotion et des réalisations des droits reconnus à cette catégorie sociale», fait-elle savoir. Elle reprendra ensuite en précisant que «c'est une composante clé du programme de développement de notre pays, de l'Afrique unie et du monde».

La Commissaire par intérim fera le tour «des actes de violence» com-

mis contre les enfants qui, selon elle, privent les enfants de leurs droits. Ainsi, elle appellera le gouvernement, les partenaires au développement, la société civile, les entreprises citoyennes, les collectivités territoriales décentralisées et les médias à s'intégrer dans le processus de protection de l'enfant dans le pays.

La protection de l'enfant est au cœur des organisations internationales, l'Onu en tête. L'institution en a fait l'une de ses grandes priorités depuis 1999 qui coïncidait au 10^{ème} anniversaire de la Déclaration des droits de l'enfant. La journée de l'enfant africain est célébrée chaque année en souvenir du massacre d'une centaine d'enfants par le pouvoir de l'apartheid le 16 juin 1975 lors d'une marche de revendication de leurs droits fondamentaux à Soweto en Afrique du sud.

Bahiya Soulayman



Ici le service d'écoute s'indigne contre les viols répétés des filles

Importation du riz de luxe

Les importateurs doivent se munir d'une licence obligatoire

«Nous avons franchi beaucoup d'étapes avant de la rendre obligatoire. Une note de service qui a été publiée un peu partout annonçait l'obligation d'une licence au mois de juin de cette année, donc aujourd'hui il n'y a pas lieu de polémiquer parce que toutes les procédures ont été suivies», a souligné le directeur général de l'Economie et du Commerce, Abdou Nassur Madi.

Depuis le 1^{er} juin dernier les opérateurs économiques spécialisés dans la commercialisation du riz de luxe ont l'obligation de se munir d'une licence annuelle d'exploitation du riz laquelle est fixée à 500.000 francs. Selon le directeur général du Commerce et de l'Economie, Abdou Nassur Madi, cette décision est conforme à la «loi de finances 2019» et à «l'arrêté ministériel N°18-01/Meiie/Cab» du 20 décembre portant réglementation des importations du riz dans le pays. La loi des Finances 2019, «pour des raisons de timing», n'avait pas été programmée et soumis au vote des députés dans les délais pendant la session d'octobre 2018. Pour prévenir un éventuel blocage dans le fonctionnement de l'Etat, l'ordonnance N°19/001/PR, portant budget de l'Etat a autorisé le gouver-

nement à «percevoir les impôts et autres produits et revenus sur l'ensemble du territoire», d'après l'article 1 du texte qui se réfère à l'article 88 de la constitution.

Les opérateurs économiques doivent se rendre à la direction générale de l'Economie et du Commerce pour obtenir gratuitement une autorisation d'importation «s'ils répondent aux conditions exigées». Ensuite, il leur faudra se rendre à l'Administration générale des impôts et domaines (Agid) pour payer leurs licences. Ce n'est qu'une fois cette étape franchie qu'ils «pourront procéder à leurs activités».

Pour Abdou Nassur Madi, cette licence n'est pas imposée puisque «nous avons franchi beaucoup d'étapes avant de la rendre obligatoire. Une note de service qui a été publiée un peu partout annonçait l'obligation d'une licence au mois



de juin de cette année, donc aujourd'hui il n'y a pas lieu de polémiquer parce que toutes les procédures ont été suivies. J'ajouterai que tous ceux qui sont dans le domaine sont au courant de cette mesure. Nous avons même délivré des autorisations provisoires avant cette licence obligatoire et il n'y a eu aucune réaction».

Le directeur général de l'Economie et du Commerce explique ensuite les raisons de la licence. «Nous avons constaté qu'il y a une anar-

chie dans l'importation du riz de luxe avec des produits qui nous parviennent de partout sans qu'il y ait le moindre contrôle et cela représente un danger pour le consommateur. L'objectif de cette licence et avant tout sanitaire», a soutenu notre source qui tiendra à rassurer l'opinion que cette licence de 500.000 «n'aura aucun impact sur le prix pour le consommateur puisque la licence était à 1.500.000 francs avant de disparaître jusqu'au 1^{er} juin». Une commission a,

par ailleurs, vu le jour pour assurer le suivi de cette mesure.

Ladite commission est composée d'agents de la douane, de l'Agid et du ministère de l'Economie et du Commerce. «Nous avons dans le même temps demandé à la douane de nous lister les personnes qui se livrent à l'importation du riz de luxe afin de les rencontrer individuellement», affirme Abdou Nassur Madi. Ce dernier assure qu'il s'agit là d'un domaine libéral et qu'à ce titre n'importe qui peut se lancer dans la commercialisation du riz de luxe s'il répond aux conditions fixées. Nous apprendrons que l'Office national d'importation et de commercialisation du riz aux Comores (Onicor) peut se lancer dans l'importation du riz de luxe malgré l'absence d'un cadre légal bien précis lui accordant une telle autorisation. «Pour l'heure, Onicor est le seul à avoir la licence. Nous rappellerons que les autres doivent l'obtenir sinon ils seront considérés comme des personnes exerçant des activités illicites. Tout contrevenant sera jugé conformément au code du commerce», a conclu Abdou Nassur Madi.

Abdallah Mzembaba

Première commémoration de la mort de Mohamed Aly Diguera

La mémoire du père du scoutisme national célébrée à Shuwani

Depuis son jeune âge Mohamed Aly Diguera s'est intéressé «au scoutisme, il véhiculait des valeurs fortes tels la solidarité, l'entraide et le respect». «Son but était d'aider les jeunes à se former, à se ressourcer et à construire leurs personnalités tout en contribuant à leur développement physique, mental et spirituel afin qu'ils puissent devenir des citoyens actifs et aguerris dans la société», ont souligné ses collègues en hommage au père du scoutisme au cours d'une prière organisée dimanche 16 juin dernier dans sa Shuwani natale.

Cela fait maintenant un an que Mohamed Aly plus connu sous le nom de Diguera a rendu l'âme. Celui qui est considéré comme le père du scoutisme national a eu droit à un hommage de la part de ses disciples et du bureau régional (Ngazidja) dimanche 16 juin dernier à Shuwani ya Hambuu, sa ville natale. La lecture de quelques versets du Saint-Coran a été suivie par une présentation des œuvres. Les intervenants sont revenus sur les

œuvres du père co-fondateur du scoutisme. Mohamed Aly diguera était «un grand serviteur de la nation comorienne, dans les domaines sociaux et professionnels», ont souligné ses camarades.

«Depuis son jeune âge Mohamed Aly diguera s'est intéressé au scoutisme, à tout ce qui avait trait à l'éducation, au civisme, il véhiculait des valeurs fortes tels que la solidarité, l'entraide et le respect», a expliqué son ami d'enfance, l'ancien directeur de l'école Le Gymnase,

Mohamed Mzé, considéré comme son grand compagnon. Selon lui, «son but était d'aider les jeunes à se former, à se ressourcer et à construire leurs personnalités tout en contribuant à leur développement physique, mental et spirituel afin qu'ils puissent devenir des citoyens actifs et aguerris dans la société».

Pour atteindre cet objectif, Mohamed Aly s'appuyait sur le scoutisme dont il reste le légendaire co-fondateur, après le départ des colons aux Comores. Mohamed Mzé a ajouté que «le feu Diguera veillait sur les enfants en les épar-

gnant de la barbarie, du vol ou de toute forme de délinquance. De son vivant, Diguera a laissé une bonne image grâce notamment à ses enfants connus grâce à leur réputation dans différents domaines. Parmi eux, son fils le défunt Tintin qui lui a succédé dans le scoutisme», affirme le doyen.

Dans son intervention, le président du comité national de scoutisme, Kamal Bacar, défend la cause de l'enfant, qui est, à ses yeux, abandonné dans notre pays. Pour lui, ce que l'enfant apprend dans les mouvements associatifs forge sa personne et contribue à son épanouis-

sement. A l'entendre, le scoutisme est le seul moyen pour sauver les enfants de la rue et leur assurer une intégration maîtrisée et bénéfique dans la société.

Le président du comité du scoutisme national a souligné tout en se prenant comme référence, que «si je suis, jusqu'à lors un porteur de plusieurs titres dans ma carrière, notamment mon statut de maire, c'est grâce à l'éducation reçue pendant mon engagement dans le scoutisme qui me guide tout au long de ma vie».

Eldjihad Ibrahim



GOLDEN TULIP 
GRANDE COMORE RESORT & SPA

Washington envoie des renforts au Moyen-Orient, Moscou redoute une "montée des tensions"

Les Etats-Unis ont encore renforcé leur dispositif militaire au Moyen-Orient après l'annonce par l'Iran qu'il franchirait bientôt une limite prévue par l'accord sur son programme nucléaire, la Russie mettant en garde contre une «montée des tensions» dans cette région «déjà instable».

Les récentes attaques iraniennes valident les renseignements fiables et crédibles que nous avons reçus sur le comportement hostile des forces iraniennes», a indiqué le chef du Pentagone Patrick Shanahan. «Les Etats-Unis ne cherchent pas à entrer en conflit avec l'Iran», a-t-il souligné. «J'ai autorisé l'envoi de 1.000 militaires supplémentaires à des fins défensives pour répondre à des menaces aériennes, navales et terrestres au Moyen-Orient», a précisé M. Shanahan, assurant que les Etats-Unis «continueront de surveiller consciencieusement la situation» afin «d'ajuster le niveau des troupes» le cas échéant. La Russie, alliée de Téhéran, a de son côté appelé à la «retenue». «Nous préférons ne pas voir de mesures susceptibles de provoquer une montée des tensions dans cette

région déjà instable», a déclaré à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

L'annonce américaine est intervenue peu après la publication par son ministère de nouveaux documents accusant l'Iran d'avoir attaqué deux pétroliers en mer d'Oman.

Onze nouvelles photos rendues publiques par le Pentagone montrent notamment un objet métallique circulaire de près de huit centimètres de diamètre, attaché à la coque du pétrolier japonais Kokuka Courageous et présenté comme un des aimants ayant permis de poser la mine non explosée que Washington accuse les Iraniens d'avoir retirée après l'incident survenu le 13 juin.

Une autre de ces photos, prises d'un hélicoptère «Seahawk» de l'US Navy, montre la cavité provoquée par une seconde mine apposée sur la coque du même pétrolier que le Pentagone évalue à plus d'un mètre de diamètre. «L'Iran est responsable de cette attaque, comme le montrent les preuves vidéo et les ressources et les compétences requises pour retirer rapidement la mine aimantée non explosée», a indiqué le Pentagone dans un communiqué.

L'UE s'est montrée plus prudente dans l'attribution des responsabilités



de cette attaque et a refusé de s'aligner sur Washington.

- «Compte à rebours» -

L'Iran, de son côté, a annoncé que ses réserves d'uranium enrichi passeraient à partir du 27 juin au-dessus de la limite prévue par l'accord international sur son programme nucléaire conclu en 2015 à Vienne. «Le compte à rebours pour passer au-dessus des 300 kilogrammes pour les réserves d'uranium enrichi a commencé et dans dix jours, c'est-à-dire le 27 juin, nous dépasserons cette limite», a déclaré Behrouz Kamalvandi, porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique.

Fruit d'intenses efforts diplomatiques entre l'Iran et le Groupe des Six

(Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie), l'accord vise à limiter drastiquement le programme nucléaire de Téhéran en échange d'une levée des sanctions économiques internationales.

Mais Washington s'est retiré unilatéralement du pacte en mai 2018 et a rétabli de lourdes sanctions contre Téhéran, qui presse depuis des mois les autres partenaires de l'aider à en atténuer les effets dévastateurs.

Jusqu'ici, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a certifié que l'Iran agissait en conformité avec les engagements pris à Vienne.

Pékin a appelé mardi Américains et Iraniens «à garder la tête froide» et «à ne pas ouvrir la boîte de Pandore».

De leur côté, les Etats-Unis ont appelé le monde «à ne pas céder au chan-

tage nucléaire de l'Iran». «Nous opposerons la pression maximale du gouvernement américain à toute action qui leur permettrait d'avoir une arme nucléaire», a prévenu Morgan Ortagus, porte-parole du département d'Etat américain.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui voit dans l'Iran une menace existentielle pour son pays, a appelé la communauté internationale à imposer «immédiatement» des sanctions contre Téhéran le jour où son stock d'uranium enrichi dépasserait la limite.

- Eviter une 'escalade' -

Le président français Emmanuel Macron a appelé Téhéran à être «patient et responsable», souhaitant éviter une «escalade» alors que Paris oeuvre laborieusement pour maintenir vivant l'accord de Vienne.

Faute d'obtenir satisfaction, l'Iran a menacé de s'affranchir de deux autres de ses engagements.

Le président Hassan Rohani a indiqué que Téhéran cesserait d'observer les restrictions consenties «sur le degré d'enrichissement de l'uranium» et qu'il reprendrait son projet de construction d'un réacteur à eau lourde à Arak (centre).

Afp

Nous recherchons un(e) Directeur(trice) Exécutif(ve) pour diriger l'expansion de Dahari sur le plan national



Lieu de travail : Mutsamudu, Anjouan, Union des Comores avec de fréquentes missions sur les autres îles, et à l'étranger

Date limite de candidature : 15 juillet 2019 (les entretiens peuvent commencer avant cette date)

Date de début de mission : A partir de septembre 2019 (négociable)

Durée de la mission : Engagement de principe de trois ans minimum avec période probatoire de trois mois

Conditions : Salaire motivant et compétitif en fonction de l'expérience et du statut du travailleur. Poste ouvert aux candidats nationaux et internationaux.

Exigence : un CV de deux pages et une lettre de motivation à recrutement@daharicomores.org

Introduction

Les Comores, un archipel tropical situé entre le Mozambique et Madagascar, dispose de paysages magnifiques mais souffre d'un des niveaux de déforestation les plus élevés au monde, mettant en danger les moyens d'existence de la population rurale et la biodiversité endémique. L'ONG Dahari a développé depuis 10 ans un modèle d'intervention intégré et unique pour lutter contre cette problématique. Ayant fait nos preuves dans le sud d'Anjouan et généré la confiance des bailleurs de fonds et des partenaires, nous recherchons maintenant un Directeur Exécutif motivé et expérimenté pour diriger l'expansion des interventions sur Anjouan, mais également sur les îles de Mohéli et de la Grande Comore. Pour ce faire vous serez soutenu par une équipe de Direction solidaire, et des partenai-

res provenant d'institutions de renommée internationale comme le Centre Agroforesterie Internationale (ICRAF), le CIRAD, Blue Ventures, les Universités de Bangor et d'Oxford au Royaume-Uni.

Qui sommes-nous ?

Fondée en février 2013 à la suite d'un programme de cinq ans mené sur Anjouan, Dahari s'est rapidement imposée comme l'une des principales ONG des Comores avec une équipe multiculturelle de 75 salariés permanents et temporaires. Le modèle d'intervention holistique de Dahari inclut le développement agricole et agro-forestier, la gestion forestière autour des bassins versants, la recherche écologique, la conservation de la biodiversité basée sur une approche de paiement pour services écosystémiques, et la gestion des ressources marines et côtières. L'ONG mène également des visites d'éco-tourisme. Notre travail est de plus en plus reconnu, notamment grâce au soutien technique de partenaires internationaux. Nous vous invitons à consulter :

- notre site internet : www.daharicomores.org (en cours de mise à jour)
- notre page Facebook : www.facebook.com/daharicomores

Votre mission

Depuis sa création en début d'année 2013, Dahari a connu un développement rapide avec une équipe qui est passée de 23 à 75 salariés, des dépenses annuelles qui sont passées de 70 000€ à 480 000€, le nombre de villages soutenus qui est passé de 9 à 17, et avec des interventions dans de nouveaux programmes. Tous ces développements ont

été guidés par notre plan stratégique de 2015 à 2020 et atteints grâce aux capacités d'une équipe soudée et expérimentée qui travaille ensemble depuis près de dix ans.

Avec les bases d'une organisation durable et efficace déjà bien en place, nous recherchons quelqu'un avec les compétences et l'enthousiasme nécessaire pour jouer un rôle majeur dans l'évolution de Dahari, contribuant à la transformation des vies de la population comorienne et, en même temps, développant un modèle pour la gestion intégrée du paysage. La personne choisie travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de Direction de l'ONG pour maintenir cette croissance et augmenter l'impact de Dahari.

Quelles seront vos principales responsabilités ?

Profil recherché

Nous recherchons une personne motivée et dynamique ayant les capacités et les expériences citées ci-dessous. Il ou elle doit par ailleurs partager les valeurs de l'ONG, s'intégrant ainsi parfaitement avec l'équipe en place et souhaitant s'engager fortement pour faire grandir l'ONG.

Compétences et expériences essentielles

- Cinq années d'expérience sur la gestion de
- Cinq années d'expérience en gestion d'équipe et de partenariat dans les pays en développement ;
- Bonne maîtrise des enjeux de développement et de conservation aux niveaux international et local ;
- Très bon niveau de Français parlé et écrit et (en fonction du profil) soit Anglais, soit Comorien ;
- Etre autonome et avoir de fortes capacités organisationnelles et de gestion du temps ;
- Très bonnes compétences informatiques ;
- Grande disponibilité et fort leadership.

Compétentes et expériences appréciées

- Connaissances techniques et expérience dans les domaines d'intervention de Dahari ;
- Expérience dans l'exécution de projets de conservation ou développement dans des conditions similaires ;
- Expérience dans des processus d'élargissement des interventions et/ou la transformation institutionnelle associée.

Dahari

Tél. +269 7714048 | www.daharicomores.org | contact@daharicomores.org
BP 277 - Mutsamudu, Anjouan, Comores

ROMAN. Tragédies de femme

Emmanuel Genvrin, romancier et dramaturge français, auteur notamment de Rock Sakay, publie Sabena aux éditions Gallimard. Bien que le récit évolue entre les Comores, la Réunion, la France et Madagascar, il s'inspire d'une histoire relativement comorienne. Genvrin confirme dans ce deuxième roman son attachement à l'Histoire de l'Océan indien et à la politique. A travers ses personnages, il nous plonge dans «le grand désordre postcolonial» de la région. Sur l'histoire des Comores, ce roman propose un regard large. Le récit évoluant autour de quatre figures de femmes au destin lié, nous suivons le parcours de l'une d'entre elles, Faïza. Des femmes rongées par un mal remontant au massacre des Comoriens de Majunga : Zainab, Faïza, Bibi et Chati. La mère, la fille, la petite-fille et l'arrière-petite-fille. D'où ce titre faisant écho

aux survivants de l'année 1976, les Sabena. Ainsi sont-ils nommés aux Comores, en référence à la compagnie belge (Société anonyme Belga d'exploitation de la navigation aérienne) Sabena, mise à contribution lors de leur rapatriement. A Madagascar, Faïza, adolescente, échappe de justesse aux machettes. Elle voit Zainab, sa mère, périr : «Aux premiers coups, Faïza se blottit dans sa cachette. Elle perçut un grand fracas : la porte venait de céder. Puis une bousculade. Sa mère lança un cri lugubre puis des râles et des suppliques tandis qu'on la violait». Tragédie ! La jeune fille voit son sauveur changer de visage : «Il [...] arracha la culotte de la fille et regarda Faïza gigoter et se débattre avant de se jeter sur elle». Une blessure qui va hanter l'existence de Faïza et dont la descendance héritera du traumatisme.

Le roman pose la question des «seize mille rapatriés» de cette année 1976, de leur intégration à la société comorienne, avec la volonté manifeste de dépasser cette question, nourrissant son récit avec de grands moments de l'histoire contemporaine des Comores.

Tout commence à Moroni, en 1989, le président Abdallah vient d'être assassiné. Les mercenaires plient bagage. C'est la fin de onze ans de règne. Faïza, la sabena, et Bibi, sa fille, arrivent au Trou du Prophète. Elles y ont rendez-vous avec Bob Denard.

La rencontre se tient dans une garçonnière située au bord de l'eau, en face du Galawa Beach, «dont on disait le colonel actionnaire». L'hôtel était, au passage, l'officine de plusieurs trafics, dont un concernant des armes destinées à l'Afrique du Sud en pleine période d'embargo. Le colonel s'adresse à Faïza : «Il va y avoir un nouveau président. Ici je ne peux plus assurer ta sécurité. Demain tu prendras un avion pour Mayotte avec Bibi. Vous irez à cette adresse». Il y a surtout dans ce rendez-vous un adieu. Se tournant vers Bibi : «Travaille à l'école, parle français et obéis à ta maman [...]».

De Shindini à Domoni

La beauté de Faïza attire les hommes qui la croisent. D'ailleurs, ils veulent tous l'épouser : «Tu es trop belle, je t'offre le mariage». Et aussitôt la Sabena de s'enquérir : «le grand?» (le mariage traditionnel comorien). Comme obsédée par cette cérémonie importante pour la communauté de Ngazidja, l'espoir d'être enfin acceptée dans un cercle où, sans famille, elle reste à la marge [...].

Elle noue une amitié avec Léonel, un coopérant créole. L'homme n'est pas insensible à sa beauté, mais, lui, la regarde pour son humanité. Il faut dire qu'il n'ignore pas sa réputation de «fille à problèmes». Face à une menace, elle devient violente. Les «démons» surgissent.

«Sous le sceau de la confiance, Léonel lui confia qu'un coup se préparait et que les révolutionnaires du Front Démocratique, le FD, avaient approché des soldats de la garde présidentielle victimes de retard de salaire et de brimades. Peu après on apprit que la révolte avait échoué». L'auteur,



maniant des faits réels, attribue ce coup à l'année «1987», un anachronisme, puisque la vraie tentative de coup en question a eu lieu en 1985. L'année 1997, relevant d'une autre affaire...

Lors de son départ pour Mayotte, Léonel accompagne Faïza au début de son voyage. De Chindini à Domoni. La Sabena s'attache à lui : «Si tu veux, on se marie». L'homme lui fait part de son projet d'étudier la psycho à l'université. «Comme ça tu pourras me guérir [...] Tu sais bien que je suis folle», lance-t-elle dans un rire. D'une île à l'autre, le voyage se fait en «djapawa» : «les taxis déversaient leur lot de candidats au départ, familles entières de Mohéliens et d'Anjouanais, fonctionnaires, artisans, bazardiers. On chargeait dans les embarcations des régimes de bananes enveloppés dans de la toile de jute, des jerricans d'essence, des canettes de soda, des boîtes de conserve, des bonites pêchées la nuit et des chèvres vivantes ficelées aux pattes». Une description qui rappelle étrangement les manières de circuler et les échanges insulaires, tels qu'ils se font actuellement. Pour Faïza et sa fille, «la Mayotte de 1989 n'était pas différente des autres îles de l'archipel».

Déchirement insulaire

Mais le fossé à venir entre les îles semble annoncé dans la structure même du texte. Nous quittons la République comorienne où Abdallah vient de mourir. Nous arrivons dans une Mayotte où se poursuivent les premières agitations pour le déchirement insulaire.

A Mayotte, on retrouve le Mouvement Populaire Mahorais, séparatiste en pleine action, les «chatouilleuses», ces «femmes qui n'aiment pas les clandestins, surtout les Comoriens» [1]. Faïza reste une Sabena. On lui recommande d'«aller voir Zéna», une figure politique dont s'empare le narrateur avec des raccourcis évidents : «C'est la chef leader des chatouilleuses, vas-y avec Bibi, la vieille aime les enfants [...] Elle est de Madagascar, comme toi, et elle est influente». Zéna annonce d'emblée à Faïza ne pas comprendre le français. Paradoxe, venant d'une femme qui s'est battue pour «Mayotte française» [2]. Elle œuvre comme «maitresse coranique». Ce qui témoigne

d'une volonté de se préserver, malgré le choix qu'elle fait, du rattachement de l'île à la France. Avait-on à l'époque idée de ce que ce choix politique impliquait? Il était avant tout question de se détacher d'un pouvoir despotique incarné par Abdallah. Il se dégage dans le roman comme une confrontation genrée. D'un côté la femme Zéna, figure importante du combat pour le rattachement, de l'autre l'homme Abdallah, père de l'indépendance comorienne.

La rencontre avec Zéna est bénéfique pour Faïza : «Pour le travail, va à la mairie de Mamoudzou, dit Zéna, et demande à voir le chef du personnel. Tu as de l'instruction, tu parles français et les langues de la région. Et tu es belle, dit-elle caressant délicatement le visage de la Sabena. J'ai lu dans ton âme, les hommes t'ont fait du mal et tu es en colère». Elle sait reconnaître la détresse : «la rumeur dit qu'elle avait eu une existence difficile. Elle n'avait pas eu d'enfants et avait épousé des hommes vite décédés. Elle avait été [...] sans doute soussou». Faïza lui sert son reflet. Zéna a aussi été chassée de Madagascar, du temps du président Philibert Tsiranana. Elle se charge d'enseigner le Coran à la petite Bibi, non pas sans questionner Faïza sur le père : «Un mercenaire ? Saïd Mustapha Mhadjou ? [...] Va, ce n'est pas grave, tu as été obligée». Qui de mieux que Zéna pour donner une leçon sur le sacrifice?

Faïza s'installe à Mayotte. Et rien ne semble pouvoir guérir sa blessure. Elle est toujours habitée par les démons du passé. En «1995», elle entend à la

radio : «le colonel Bob Denard, soixante-six ans, en liberté conditionnelle [...] était rentré aux Comores. A la tête d'une trentaine de mercenaires et avec le soutien de militaires locaux, il avait destitué l'impopulaire président Djohar». La fameuse année du visa Balladur par le gouvernement français. Faïza boucle à nouveau sa valise pour rejoindre le mercenaire, abandonnant sa fille chez Abouar, son beau-père. Ce dernier s'entiche de la petite – l'histoire se répète-t-elle? La fiction se poursuit ainsi avec la fille, prenant le pas sur sa mère. Métisse, belle, fouguese, Bibi était sans doute trop petite pour écouter l'ultime conseil de son père mercenaire. Comme sa mère, elle ne «sait pas sourire, ni faire semblant». Les mêmes démons l'habitent.

Fouad Ahamada Tadjiri

L'article complet peut être lu sur le site Muzdalifa House : <https://muzdalifa-house.com/2019/06/17/sabena/>

*Les intertitres sont extraits du texte [1] La notion de «clandestinité» ici est à considérer avec prudence, le droit international considérant encore que les Comoriens sont chez eux à Mayotte.

[2] Seulement 5% des «mahorais» parlait français à l'époque.

Directeur de la publication
Maoulida Mbaé

Directeur général adjoint
Mmadi Moindjié

Rédacteur en chef
Nassila Ben Ali

Secrétaire de rédaction
Abdillah Saandi Kamba

Rédaction: Hassane Moindjié, Mohamed Soilihi Ahmed, Abdallah Mzembaba, Ali Abdou, Abouhariat Saïd Abdallah, Nazir Nazi, Mariata Moussa, Dayar Salim Darkaoui, Elie-Dine Djouma, Abdou Moustoifa, Mohamed Youssouf, Abdallah Saïd Ali, Sardou Moussa (Anjouan), M.N.Riziki (Mohéli).

Service-Photo: Ibrahim Youssouf, Chaarane Mohamed, Salim M.

Réalisation : Hadidja Mzé et Abdallah Iliassa (Faïssouil).

Directeur administratif et financier:
Mohamed Taoufik Thabit.

Comptabilité : Aminata Mohamed.

Publicité : Mariata Ahamada.

Site web:
Halima Ismaël

Service Archives
Mohamed Soulé (Dada)

www.alwatwan.net
B.P 984 Moroni
Tel : (+269) 7734448/ 7733340